

DREAL Occitanie
Unité interdépartementale Tarn-Aveyron

Le sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue

à

Mesdames et messieurs les membres
de la commission de suivi de site
SNAM

Villefranche-de-Rouergue, le **24 NOV. 2022**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la commission de suivi de site de la société SNAM sur la commune de Viviez. Cette réunion aura lieu le :

lundi 5 décembre 2022 à partir de 16h00

Cette commission se déroulera en 2 temps :

- 1) Visite du site de 16h00 à 16h50 pour les personnes inscrites
- 2) Réunion en mairie de Viviez à partir de 17h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CSS du 16 septembre 2021
- Bilan des activités de la société SNAM depuis la dernière CSS de septembre 2021 (SNAM)
- Bilan des actions réalisées en 2022 par l'inspection des installations classées (DREAL)
- Présentation des projets de modification du site dont les dossiers de demande d'autorisation environnementale (statut Seveso seuil haut) et de servitudes d'utilité publiques (SNAM)
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie de recevoir, madame, monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue

Guillaume RAYMOND